

Juillet 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

DIX-NEUVIÈME SESSION

TROISIÈME SEMAINE AFRICAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE

WINDHOEK, RÉPUBLIQUE DE NAMIBIE
30 septembre - 4 octobre 2013

**Thème: Développement des secteurs forestier et de la faune sauvage pour
une contribution effective à la sécurité alimentaire et au développement
d'une économie verte en Afrique**

SITUATION DES FORÊTS DU MONDE 2014 ET PROCHAINE ÉTUDE PROSPECTIVE DU SECTEUR FORESTIER EN AFRIQUE

CONTEXTE

1. En 2015, la onzième session du Forum des Nations unies pour les forêts (FNUF 11) passera en revue les dispositions internationales relatives aux forêts y compris l'état d'avancement de la réalisation des quatre Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et de mise en œuvre de l'Instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (Instrument forestier). L'Instrument forestier est composé de 25 politiques et mesures nationales pour réaliser la gestion durable des forêts ainsi que de 19 mesures relatives à la coopération internationale et aux moyens de mise en œuvre.

2. La revue sera appuyée par les informations recueillies dans les rapports de pays soumis au FNUF et les informations provenant d'autres sources telles que l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO pour 2015 (FRA 2015), toutefois l'un des défis majeurs sera l'évaluation du second objectif qui est : « d'accroître les avantages économiques, sociaux et environnementaux forestiers, y compris à travers l'amélioration des moyens d'existence des populations dépendantes des forêts ». En particulier, les informations sur les avantages socio-économiques générés par les forêts ne sont pas abordées en détail par FRA 2015 et les données sur ce sujet sont peu ou pas obtenues de manière systématique par la FAO ou tout autre agence.

3. Les avantages socio-économiques des forêts ont dès lors été choisis comme thème pour le prochain numéro de la Situation des forêts du monde (SOFO 2014) qui abordera les quatre thèmes suivants :

- 1) l'importance des avantages socio-économiques pour une gestion durable des forêts;
- 2) l'évaluation des divers avantages fournis par les forêts;
- 3) les politiques et mesures de promotion des avantages liés aux forêts et la mise en œuvre de

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

- l'Instrument forestier; et
- 4) relier les avantages aux mesures – enseignements et conclusions.
 - 5)

l'importance des avantages socio-économiques pour une gestion durable des forêts ;

- 6) l'évaluation des divers avantages fournis par les forêts ;
- 7) les politiques et mesures de promotion des avantages liés aux forêts et la mise en œuvre de l'Instrument forestier ; et
- 8) relier les avantages aux mesures – enseignements et conclusions.

À la suite de ce qui précède, il est également proposé d'examiner en détail la possibilité d'accroître les avantages socio-économiques générés par les forêts africaines à l'avenir comme thème principal pour le prochain numéro d'Étude prospective du secteur forestier en Afrique (FOSA II).

4. SOFO 2014 fournira des informations vitales pour le dialogue international sur les forêts et, en présentant et discutant du contenu du rapport durant le prochain Comité des forêts (COFO), il devrait aider les États membres de la FAO à comprendre les enjeux et développer leurs propositions en préparation du FNUF 11. Ce focus du SOFO 2014 et du FOSA sera également une réponse à l'évaluation indépendante du travail de la FAO sur les forêts (2012), qui a recommandé d'accorder une attention accrue à ce thème.

LES MULTIPLES AVANTAGES FOURNIS PAR LES FORÊTS

5. SOFO 2014 débutera en décrivant les multiples avantages des forêts, pourquoi elles sont importantes et l'intérêt que les débats politiques aux niveaux international et national ont suscité pour ce sujet. Le SOFO passera en revue les différentes approches utilisées actuellement pour rendre compte de ces avantages dans le cadre du suivi du progrès pour la gestion durable des forêts. Il soulignera également quelques uns des enjeux dans la mesure et l'interprétation de la définition des populations 'dépendantes des forêts'.

6. L'un des résultats de cette revue sera une description de l'insuffisance des approches en ce qui concerne l'évaluation du progrès accompli dans la gestion durable des forêts. La plupart des rapports concernant la gestion durable des forêts sont basés sur les résultats des inventaires forestiers qui sont très focalisés sur l'évaluation des attributs biophysiques des forêts (couvert forestier, biomasse, stock de carbone, zones forestières aménagées à des fins diverses, etc.) mais sont beaucoup moins efficaces quant à la collecte d'informations sur l'usage que font les populations des forêts, et comment ces dernières contribuent à leurs moyens d'existence.

7. Pour combler cette lacune, la FAO a initié une collaboration avec un nombre de pays afin d'étendre leurs programmes nationaux d'évaluation et de suivi des forêts, et passe également en revue la disponibilité des informations utiles et pertinentes sur les avantages forestiers auprès d'autres sources de données telles que les recensements agricoles, les recensements démographiques et d'autres enquêtes des ménages tels que l'étude de la Banque mondiale sur la mesure des niveaux de vie. SOFO 2014 décrira ces efforts et fera des recommandations sur comment elles pourraient être améliorées à l'avenir.

8. SOFO 2014 examinera également un autre défi qui est la quantification des divers avantages fournis par les forêts. Deux des principaux cadres analytiques utilisés pour quantifier les avantages forestiers sont l'Évaluation économique totale (souvent désignée sous le terme d'évaluation forestière) et le Système de comptabilité environnementale et économique intégrée (SCEE) ou 'comptabilité environnementale' mis au point récemment. Alors que ces deux approches constituent actuellement la pointe en matière d'évaluation des rendements multidimensionnels, celles-ci demandent un nombre important de données et requièrent un effort de recherche colossal qui dépasse les moyens de la plupart des pays. Aussi, elles ne rendent pas compte de certains des avantages socio-économiques les plus vitaux fournis par les forêts, tels que leurs contributions aux moyens d'existence des membres de la société les plus pauvres et les plus marginalisés, et pour lesquelles il existe très peu ou pas d'alternatives de prestation de services ou de biens.

9. SOFO 2014 fera des propositions sur comment quantifier les avantages socio-économiques tirés des forêts et présentera et utilisera un cadre analytique simple pour estimer ces avantages en mettant l'accent sur : i) les revenus et emplois créés dans le secteur forestier, et ii) la contribution des forêts aux diverses dimensions du bien-être.

Revenus et emplois dans le secteur forestier

10. Depuis 1995, la FAO recueille et publie des informations sur les revenus et les emplois dans le secteur. Présentement, les derniers chiffres datant de 2006 suggèrent que le secteur forestier représente seulement environ 0,1 pourcent des emplois et environ 1,3 pourcent du revenu national en Afrique. Toutefois, il est très possible que ces chiffres soient largement en dessous des niveaux de revenu et d'emploi en raison de la nature hautement informelle du secteur. Par exemple, il est très probable que la plupart des personnes employées dans la production de bois de chauffe, de charbon et de produits forestiers non ligneux (PFNL) n'aient pas été incluses dans ces chiffres.

11. SOFO 2014 mettra à jour les estimations officielles de revenus et d'emplois et tentera d'estimer l'importance des revenus et emplois dans le cadre des activités informelles et non déclarées. En outre, par le moyen d'études de cas, le SOFO 2014 décrira si et dans quelle mesure ces revenus et emplois contribuent à la parité homme-femme, à la réduction de la pauvreté, et la solution à d'autres problèmes socio-économiques.

Contribution au bien-être

12. Les revenus et les emplois représentent les avantages socio-économiques générés par la production des biens et services forestiers commercialisés sur les marchés officiels et informels. L'autre groupe important des avantages socio-économiques générés par les forêts provient de la consommation des biens et services forestiers, notamment lorsqu'ils satisfont les besoins fondamentaux et il existe peu d'alternatives, ou lorsqu'ils sont produits dans le cadre de moyens d'existence axés sur la subsistance. De plus, les forêts sont utilisées à d'autres fins qui produisent des avantages socio-économiques qui pourraient être importants mais qui sont très difficiles à quantifier (ex. les utilisations sociales, culturelles et spirituelles des forêts).

13. Ces avantages socio-économiques peuvent être décrits comme étant la contribution des forêts au bien-être des hommes et SOFO 2014 se focalisera sur plusieurs exemples de ces avantages, telle que leur contribution à :

- la nutrition et la sécurité alimentaire (exploitation de PFNL comestibles, de fourrage et d'énergie pour la cuisson des aliments);
- l'abri (exploitation du bois et des PFNL pour la subsistance et les matériaux de construction);
- l'énergie (exploitation totale et exploitation de l'énergie ligneuse pour la subsistance);
- la santé (exploitation des plantes médicinales obtenues dans les forêts et d'autres avantages forestiers); et
- les utilisations sociales, culturelles et spirituelles des forêts.

la nutrition et la sécurité alimentaire (exploitation de PFNL comestibles, de fourrage et d'énergie pour la cuisson des aliments) ;

- l'abri (exploitation du bois et des PFNL pour la subsistance et les matériaux de construction);
- l'énergie (exploitation totale et exploitation de l'énergie ligneuse pour la subsistance);
- la santé (exploitation des plantes médicinales obtenues dans les forêts et d'autres avantages forestiers); et
- les utilisations sociales, culturelles et spirituelles des forêts.

14. Dans chacun de ces thèmes, SOFO 2014 décrira les divers avantages fournis par les forêts et les tentatives de quantification de leur importance aux niveaux mondial et régional. Avec l'utilisation

des études de cas et d'autres informations qualitatives, cela inclura la prise en compte de facteurs tels que l'importance de ces avantages pour des groupes spécifiques (ex. les femmes et les populations marginalisées) et la mesure dans laquelle les forêts sont essentielles pour satisfaire ces besoins. SOFO 2014 décrira également certains des enjeux à l'aide de définitions, de mesure, et de collecte des données pour chacun de ces thèmes et proposera des moyens d'améliorer les avantages socio-économiques produits par les forêts.

MESURES POUR PRÉSERVER LES AVANTAGES FORESTIERS

15. La prochaine partie du SOFO 2014 décrira les diverses mesures dont les pays peuvent se servir pour promouvoir ou préserver les avantages socio-économiques identifiés plus haut. Il mettra l'accent notamment sur les politiques et mesures nationales convenues dans l'Instrument forestier et qui sont pertinentes pour la production des avantages socio-économiques. Il faut noter qu'une grande majorité des politiques et mesures de l'Instrument forestier ont une portée plutôt générale et ne sont pas directement axées sur les avantages socio-économiques, cependant, les politiques et mesures suivantes semblent être les plus pertinentes et seront ciblées dans le cadre de cette analyse :

- 1) les politiques et mesures visant à créer des environnements favorables à l'investissement et à la participation afférente des communautés locales et autochtones;
- 2) les politiques visant l'amélioration de l'accès aux ressources forestières et aux marchés correspondants afin d'appuyer les moyens d'existence et la diversification des revenus provenant de la gestion des forêts;
- 3) les politiques qui encouragent la fourniture de biens et services contribuant à la réduction de la pauvreté et au développement des communautés rurales;
- 4) les politiques en faveur de la production et du traitement efficaces des produits forestiers, dans le but de réduire le gaspillage et améliorer le recyclage;
- 5) les politiques en faveur d'un partage juste et équitable des avantages de l'exploitation du savoir et des pratiques forestières traditionnelles;
- 6) les politiques et mesures visant la reconnaissance de l'ensemble des valeurs dérivées des biens et services et leur prise en compte sur le marché; et
- 7) les instruments volontaires pour le développement et la promotion des produits forestiers découlant de la gestion durable des forêts et pour améliorer la transparence du marché.

16. Dans chaque domaine, l'analyse expliquera comment ces politiques et mesures peuvent contribuer à la production d'avantages socio-économiques et elle tentera d'évaluer leur niveau de mise en œuvre par les pays. Les informations concourant à cette analyse seront prélevées des rapports des pays aux organismes internationaux (ex : FNUF, FAO, OIBT, et processus de critères et indicateurs), d'informations obtenues dans les bases de données de la FAO (programmes forestiers nationaux, politiques forestières, lois et réglementations, etc.) ainsi que d'examen d'autres sources d'information pertinentes (ex. sur la certification forestière).

17. La dernière section du SOFO décrira (et quantifiera si possible) ce que les différentes mesures ont réalisé en termes de production accrue des avantages socio-économiques. Cela inclura des exemples spécifiques de pays dans diverses régions et, dans la mesure du possible, une évaluation plus générale de l'avancement aux niveaux mondial et régional. Cette section discutera également de certains des autres facteurs qui pourraient favoriser ou restreindre le progrès (sur la base des expériences des pays), ainsi que le potentiel de replicabilité des diverses mesures par les pays. La section conclura en présentant quelques conclusions à l'attention des pays et des suggestions à approfondir, la collecte des données et l'assistance techniques qui pourraient contribuer à améliorer l'efficacité des différentes mesures et des instruments politiques.

RÉALISER LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES FORÊTS D'AFRIQUE

18. Depuis 2000, le Département des forêts de la FAO produit des études prospectives du secteur forestier (FOSA) successivement pour chacune des régions de la FAO. La première de ces études a été publiée en 2003 et a donné un aperçu des tendances historiques et des développements dans le secteur forestier et des développements futurs jusqu'en 2020. L'auto-évaluation du travail de la FAO sur les études prospectives (2005) a suggéré que ce travail a offert des perspectives utiles et importantes sur

les développements futurs pour les décideurs politiques, les investisseurs et d'autres acteurs ayant un intérêt dans le secteur. L'évaluation plus récente du travail de la FAO dans le domaine de la foresterie (2012) a confirmé que la FAO dispose d'un avantage comparatif dans ce domaine d'activité et il semble que quoique cet avantage soit apprécié par plusieurs parties prenantes, les impacts de ces études sont plutôt difficiles à estimer.

19. Le premier cycle d'études prospectives du secteur forestier étaient toutes d'une portée plutôt générale et couvraient une gamme variée de questions et d'enjeux pour le secteur forestier dans chaque région. Dans la mesure où la FAO s'est engagée dans un deuxième cycle d'études prospectives, les pays ont suggéré que cette approche générale soit remplacée par une approche plus spécifique aux questions importantes actuelles du secteur. Par exemple, les études européennes réalisées récemment se sont essentiellement focalisées sur les demandes croissantes pour la production de bioénergie dans la région et les implications de celle-ci pour le secteur.

20. Un examen préliminaire des tendances économiques et démographiques et des projections pour l'Afrique, laisse présager que cette région sera confrontée à plusieurs défis au cours des 20-30 années à venir. Ces défis incluront entre autres :

- Un doublement de la population totale de 1 milliard à 2 milliards en 2040;
- Un doublement de la population économiquement active (à l'inverse de plusieurs autres régions, la population africaine demeurera jeune et demandera des opportunités d'emplois et de revenus);
- Une augmentation de 50 pourcent de la population rurale, mais un triplement de la population urbaine; et
- Une croissance rapide des revenus (quoique d'une base très basse).

Un doublement de la population totale de 1 milliard à 2 milliards en 2040 ;

- Un doublement de la population économiquement active (à l'inverse de plusieurs autres régions, la population africaine demeurera jeune et demandera des opportunités d'emplois et de revenus);
- Une augmentation de 50 pourcent de la population rurale, mais un triplement de la population urbaine; et
- Une croissance rapide des revenus (quoique d'une base très basse).

21. L'intensité de la gestion des ressources naturelles en Afrique peut également être accrue de façon substantielle tant dans le domaine de la foresterie que dans celui de l'agriculture afin d'obtenir des rendements des cultures et du bois plus élevés par hectare et d'améliorer le développement de la chaîne de valeur et des capacités d'ajout de valeur aux ressources naturelles inestimables disponibles sur le continent.

22. À la lumière de ces projections et sur la base de l'analyse qui sera présentée dans SOFO 2014, la FAO propose que le thème général pour FOSA II concerne les opportunités et les enjeux du développement du secteur forestier (tant dans les marchés formels qu'informels), ainsi que le potentiel d'accroissement des avantages socio-économiques générés par le secteur forestier.

23. La prochaine étude prospective pourrait couvrir les thèmes suivants:

- Le potentiel d'accroissement de la productivité de la gestion des forêts en Afrique;
- Le renforcement du commerce des produits forestiers (tant en Afrique qu'avec le reste du monde);
- La demande de produits forestiers pour satisfaire les besoins des villes d'Afrique en pleine croissance;
- Les opportunités de développement de nouveaux marchés (emballage alimentaire, produits de haute qualité);
- Les besoins en termes de capacités de conception des produits en bois et la technologie; et
- La mise au point et l'exploitation de formes modernes de dendroénergie.

